

ADMISSION D'ÉLÈVE EXCEPTION AUX CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Question et sujets à aborder

Chaque demande est considérée individuellement à la suite d'au moins une rencontre avec l'élève et ses parents.

1. L'enfant a été inscrit dans un programme préscolaire offert en français?
2. Est-ce que la famille comprend, accepte et s'engage à respecter le mandat, la vision et la mission du Conseil?
 - Vous savez que le but de l'école française est non seulement de former les compétences langagières en français, mais aussi de transmettre la culture... en somme, de former des citoyens actifs dans la francophonie. Pourquoi demandez-vous l'admission à l'école française?
 - Parlez-moi de la compétence académique de votre enfant.
 - Est-ce que votre enfant a des besoins spéciaux?
3. Est-ce que la famille comprend suffisamment le français pour que les renseignements en provenance du Conseil ou de l'école soient compris?
 - Vérifier le niveau de compréhension du français de la famille.
4. La famille doit remettre une lettre adressée à la direction générale et signer une déclaration de compréhension et d'adhésion (Formulaire 301A).